L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 9 JANVIER.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

CÉLÉBRATION DU 8 JANVIER.

La batterie d'artillerie Washington et les Continental Guards.

Le 8 Janvier, anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans, a été célébré hier avec un certain éclat, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

L'ancien bataillon d'artillerie Washington, reformé dernièrement, dans l'intention, croyons-nous, de visiter l'exposition du Centenaire, est sorti en grande tenue, sous le commandement du colonel Walton.

La vue de quelques-uns des vétérans de la guerre confédérée, dans leur bel uniforme gris, a fait battre bien des cœurs et a réveillé bien des souvenirs. Le bataillon d'artillerie de Washington, lorsqu'il a défilé dans les rues principales de notre ville, avec une précision toute militaire, a été salué partout par les vivats enthousiastes de la foule.

La compagnie d'infanterie des Continental Guards, commandée par le capitaine Mongomery, qui suivait le bataillon d'artillerie, a produit aussi un très bon effet.

Cette compagnie porte l'uniforme de nos ancêtres de la révolution.

La fanfare du 3me régiment de l'armée régulière des Etats-Unis, précédait le bataillon d'artillerie, et la fanfare du 13ème régiment, précédait la compagnie des Continental Guards.

Vers quatre heures, la place Lafayette était déjà encombrée par les nombreux invités de ces deux organisations militaires, et un détachement de police, placé à chacune des portes, s'efforçait de contenir la foule qui voulait se précipiter dans la place.

La revue a été conduite d'une manière très satisfaisante, et les différents exercices ont été exécutés avec beaucoup de régularité et d'ensemble.

Le bataillon d'artillerie et la compagnie des Continental Guards sont deux corps d'élite qui font honneur à leurs officiers.

Après la parade, les "Continental Guards" se sont retirés à leur quartier général, dans la salle St-Patrick, où les attendait une excellente collation.

Les artilleurs eux se sont rendus au restaurant Richelieu, rue du Camp, pour participer à un banquet qui avait été préparé à leur intention.

On a parlé des épisodes glorieux de la guerre, et les vétérans, en trinquant avec leurs plus jeunes compagnons d'armes, ont raconté gaîment leurs batailles et leurs victoires.

La journée, bien commencée, s'est terminée de même.

Convention des Etats du Sud et du Sud-Ouest, pour favoriser l'immigration.

Un comité de neuf membres, nommé dernièrement par la Chambre de Commerce, s'est réuni, avant-hier soir, dans le but d'aviser au moyen de convoquer une Convention des Etats du Sud et du Sud-Ouest, dont l'objet serait de favoriser l'immigration dans cette partie du pays.

L'ex-juge Kennard a été choisi comme président du comité, et M. R. Ranlett comme secrétaire.

Sur motion de M. Mullen, il a été décidé que les Etats suivants seraient invités à se faire représenter: la Louisiane, l'Alabama, le Mississippi, l'Arkansas, le Missouri, le Wisconsin, le Tennessee, la Georgie, le Texas, le Kentucky, l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa, l'Ohio, le Kansas et la Floride.

La base de la représentation à cette Convention sera comme suit pour chaque Etat:

Le gouverneur, deux délégués pour l'Etat en général et un par district congressionnel. Ces délégués devront être choisis par le gouverneur de chacun des Etats désignés; un délégué par cinquante membres de tout Bureau de Trade (Board of Trade) et de toute Bourse des Marchands, Bourse au Coton ou Chambre de Commerce; et dans le cas où aucune de ces organisations n'existerait dans l'Etat, un délégué, devant être choisi, pour cinq mille habitants par le maire de la ville la plus importante de l'Etat.

La Convention devra s'occuper des sujets suivants:

Trouver le moyen d'encourager l'immigration dans les Etats qui forment la vallée du Mississippi;

Fonder un bureau d'immigration dans le port de la Nouvelle-Orléans, devant s'occuper des intérêts de tous les Etats désignés;

Prouver que le Mississippi est la voie la plus économique et la plus sûre pour l'immigrant.

Faire la législation nécessaire aux différents Etats pour favoriser l'entreprise.

Messieurs Wilke, Richert et Mullen ont été nommés pour préparer une adresse aux gouverneurs des différents Etats, et le comité s'est ajourné à mardi prochain.

Les coups de canne de McCarty ne lui rapportent qu'une humiliation de plus.

On se souvient que McCarty, l'ex-joueur de piano, devenu membre du Bureau des écoles, a été battu comme il le méritait, il y a quelque temps, par les frères James et Stephen Chalaron, pour avoir été grossier et insolent à l'égard de leur sœur, Mlle Louise Chalaron.

McCarty ayant mis messieurs Chalaron devant la Première Cour de District, juge Abell, l'affaire a été jugée avant-hier.

Comme les frères Chalaron se sont reconnus coupables, tout d'abord, d'assaut et batterie, il n'y a pas besoin de soumettre le cas à un jury, et le juge a été appelé à passer simplement condamnation.

McCarty cependant, a été placé sur la sellette et interrogé par le juge Abell lui-même.

Il a déclaré que les journaux l'avaient accusé à tort d'avoir insulté Mlle Louise Chalaron, et que pour cette raison, les frères de cette jeune personne l'ont attendu dans la rue et l'ont assailli et battu sans pitié.

Le juge a demandé alors à messieurs Chalaron ce qu'ils avaient à dire pour leur défense, et ceux-ci ont répliqué qu'ayant non-seulement lu dans les journaux que McCarthy avait offensé leur sœur, mais qu'ayant été avertis du fait par Mlle Chalaron même, ils avaient résolu de corriger l'insolent, et s'y étaient pris de la seule façon qui leur parut convenable.

Ils ont ajouté qu'ils se reconnaissaient coupables, parce qu'ils n'avaient pas le temps de se défendre.

Le juge Abell a déclaré que Mc Carthy était venu le trouver, jeudi, pour lui demander s'il le croirait, et que pour cette raison justement il n'avait aucune confiance dans un pareil individu.

McCarty a voulu interrompre le juge en ce moment, mais celui-ci lui a imposé silence, et continuant, lui a dit qu'il avait lieu de remercier son étoile de n'avoir pas été tué au lieu d'avoir été simplement battu. Si McCarty, a-t-il ajouté, avait été accusé à tort par les journaux d'avoir insulté Mlle Chalaron, que ne corrigeait-il immédiatement une erreur aussi grave. Cela lui eût été facile en s'en prenant aux journaux mêmes qui ont annoncé le fait.

S'adressant alors à messieurs Chalaron, le juge a dit qu'il regrettait de voir qu'ils persistaient à se reconnaître coupables, et les a engagés fortement à retirer leur aveu de culpabilité; mais ceux-ci ayant maintenu leur position, ils ont été condamnés à payer chacun *dix sous* d'amende, ou à défaut de ce paiement, à rester une *minute* dans l'enceinte de la cour, sous la garde d'un député-shérif.

Messieurs Chalaron ont préféré payer les dix sous, qui ont été passés au portier de la cour, et se sont retirés, très satisfaits de la décision du juge Abell, qui est une leçon pour McCarty et les gens de son espèce aussi bonne, quoi qu'un peu moins rude, que les coups de bâton.

La mise en accusation de Hawkins.

Le comité de la Chambre des représentants, chargé de prendre des témoignages pour savoir s'il y a lieu de mettre en accusation Mr Jacob Hawkins, agissant comme juge de la cour dite supérieure de district, poursuit son œuvre avec vigueur, et on a tout lieu de croire maintenant que le pseudo-juge sera positivement mis en accusation.

Entr'autres témoignages, on a présenté le décret du Grand Juri, enregistré le 12 mai 1873, par son président M. E. R. Poole, mettant en accusation M. Hawkins pour détournement de fonds, le 5 août 1872, en sa qualité d'avocat de J. Madison Wells.

Les délégués à la Convention nationale.

Les délégués de la Louisiane à la convention nationale démocratique se sont réunis, hier matin, au bureau de l'honorable R. H. Marr et ont pris les dispositions nécessaires pour se transporter, quand le moment sera venu, à l'endroit où siégera la convention.

TEMPERATURE.—8 janvier 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	67	19
12 M.	76	24
3 P. M.	78	25
6 P. M.	73	23

—Un peu de bulletin des modes pour ne pas en perdre l'habitude.

Le chapeau dit tuyau de poêle, qui depuis tantôt un siècle règne en maître sur la tête soi-disant inconstante des Français, est tellement laid, qu'on se livre chaque année aux efforts les plus louables, — ne pouvant le supprimer tout à fait, — pour le modifier et le rajeunir.

Nous avons eu le chapeau à larges bords, le chapeau à bords plats, le chapeau à bords recourbés sur eux-mêmes, le chapeau évasé par en haut comme une jardinière, le chapeau amical, etc. — Cette année, le suprême du genre sera le chapeau droit de forme, pas trop haut, à bords aussi petits que possible, — juste de quoi saluer — et se portera, — tel est du moins le dessein des innovateurs, — sur le sommet de la tête.

D'où ce distique improvisé hier dans une soirée intime par un jeune poëte fort connu:

La mode est aux chapeaux escarpés et sans bords;
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

LA CATASTROPHE DE LA *LOUISIANE*

Voici le texte du premier rapport qui a été adressé par le commandant du paquebot la *Gironde* à l'agent général de la Compagnie transatlantique, à Bordeaux:

Rade de Richard, 21 décembre 1875.

Monsieur l'agent général,

J'ai la douleur de vous annoncer un affreux accident survenu à la *Gironde*, hier soir, par le travers de Richard, à 10 heures 15 minutes.

Le paquebot la *Louisiane*, revenant des Antilles, par suite d'une fausse manœuvre, a pris la *Gironde*, en marche, pour un navire mouillé (à ce que dit son pilote), et est venu brusquement sur bâbord pour passer devant nous.

La machine de la *Gironde* avait été mise à toute vitesse en arrière dès que la manœuvre de la *Louisiane* a été reconnue. Ce dernier paquebot a été abordé par le travers par la *Gironde*: il a coulé immédiatement. Dès que j'ai pu laisser tomber une ancre, j'ai expédié tous les canots au secours des naufragés, dont on entendait les cris de détresse; nous en avons 65. Les canots du paquebot anglais *Ibéria*, qui arrivait sur les lieux du sinistre, ont sauvé également 46 personnes. (Il y avait à bord de la *Louisiane* 128 personnes, tout compris.

En somme, il y a eu malheureusement des victimes, parmi lesquelles le capitaine.

La *Gironde* a des avaries très graves; son étrave est brisée et un énorme trou est ouvert devant.

La première cloison étanche tient bon, mais laisse couler de l'eau dans la cale à vin, voisine de la caisse à eau. Au moment actuel, deux heures et demie du matin, avec les deux pompes à incendie et la pompe d'étrave, nous étalons la voie d'eau dans cette cale; nous montons des marchandises de la cale que nous mettons sur le pont, derrière.

J'espère, à sept heures, à la marée du matin, pouvoir monter à Pauillac.

Nous aurons besoin, monsieur l'agent général, de remorqueurs pour prendre nos passagers et leurs bagages, et de gabares pour alléger le navire. Le vent est bon pour aller à Pauillac; j'y expédie un officier, qui lui-même vous portera cette lettre à Bordeaux et vous donnera de vive voix les renseignements que vous lui demanderez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le commandant de la *Gironde*,
JACQUES.

P. S.—Dans le choc, un chauffeur de la *Gironde* a été violemment blessé dans sa couchette, et est mort deux heures plus tard.

Les journaux de Bordeaux nous apportent ce matin, sur cette catastrophe, les renseignements suivants qui complètent ceux que nous avons donnés hier:

La collision entre les deux navires a été terrible. En moins de trois minutes la *Louisiane* avait sombré, ne laissant plus voir que sa mâture.

Cet épouvantable malheur avait tellement ému le personnel de la *Gironde*, que l'on ne songeait même pas à l'avarie considérable que ce dernier paquebot venait d'éprouver.

Toute la partie avant du navire, jusqu'aux écubiers, a été emportée depuis l'étambot du mât de beaupré jusqu'à cinquante centimètres au-dessous de la ligne de flottaison. Les dimensions de cette ouverture sont, sans exagération, de trois à quatre mètres de largeur.

Il fallut donc employer immédiatement tous les moyens possibles pour empêcher le navire de couler. La pompe à incendie et les pompes de la cale furent mises en fonction, après qu'on eut, au moyen d'un bâtardeau, fermé tant bien que mal l'ouverture de l'étrave. Tous les magasins de l'avant, au-dessous de la flottaison, sont plein d'eau, mais la cale aux marchandises est intacte.

Il paraît donc que c'est grâce à ses cloisons étanches que la *Gironde* n'a pas eu le même sort que la *Louisiane*.

LES QUERELLES PARLEMENTAIRES.—Le *Français* se fait l'écho d'un bruit de salon qui montre à quel diapason les querelles parlementaires se montent même dans le monde où l'on prétend conserver les pures traditions de la politesse française;

On rappelait hier, dans un salon politique, l'épisode suivant de l'histoire de Bretagne: lors d'un démêlé du Parlement de Rennes avec le chancelier Maupeou, croyons-nous, quelques membres du Parlement, se détachèrent de leurs collègues et trahirent leur cause, moyennant quoi ils reçurent des avantages personnels. Le scandale fut grand en Bretagne et les défectionnaires intéressés furent flétris d'un sobriquet où éclatait la vigueur un peu grossière du langage du temps. On les appela les *Jean f*...

Seulement l'écriture ayant un peu plus de réserve, on prit l'habitude de n'écrire que les deux initiales: les *J. F.*, et bientôt [illegible] on écrivait, si bien qu'on en fut [illegible] en parlant d'eux, les *jf*. Aujourd'hui encore, les vieux Bretons, comme M. de Lorgeril ou M. de La Rochette, ont pu entendre dire de tel de leurs compatriotes: "C'est un homme honorable, seulement il a eu autrefois un *Jf* dans sa famille." La tache n'est pas encore effacée... et les *Jf* n'avaient trahi que le Parlement de leur province.

Le même journal raconte l'anecdote suivante, dont nous laissons à nos lecteurs le soin d'estimer la moralité:

MM. Hervé de Saisy et Testelin ont été nommés hier sénateurs, en même temps et sur la même liste.

Nous nous souvenons à ce propos d'un incident qui remonte à quatre ans et auquel nous avons assisté des tribunes de l'Assemblée nationale.

On discutait la proposition Rivet. L'Assemblée était un peu échauffée. A un certain moment, M. Testelin, interrompant l'orateur, se tourne vers un groupe de députés au milieu duquel était assis M. Hervé de Saisy et s'écrie: "Vous avez ciré les bottes de l'Empire!"

M. Hervé de Saisy se lève, saisit M. Testelin par sa cravate, lui serre le cou à l'étrangler, le fait tomber sur ses genoux et lui assène de vigoureux coups de poing sur la tête. Tout cela se passait au fond de la salle, au pied de la tribune diplomatique. M. Grévy, qui présidait, fut assez longtemps avant de se rendre compte de la situation.

Enfin il se couvrit et suspendit la séance. On sépara M. Hervé de Saisy et M. Testelin. Ce dernier s'excusa des paroles qu'il avait prononcées, ou pour mieux dire ce fut M. Grévy qui se chargea de présenter ses excuses.

Aujourd'hui MM. Hervé de Saisy et Testelin entrent au Sénat bras dessus bras dessous.

TROIS LETTRES DE ROCHEFORT.—Un nommé Barbieux, journaliste, vient d'être condamné à huit jours de prison, et 5 fr. d'amende pour outrage aux agens et ivresse manifeste.

Ce qu'il y a de plus curieux dans son affaire, c'est qu'on a trouvé sur lui les lettres suivantes:

"Mon cher Barbieux,

"N'allez pas faire ce four épouvantable. "Alceste, tout le monde le sait, c'est Hippolite Castille, dont le nom est sur toutes les listes de fonds secrets de l'Empire. Ce serait comme si vous preniez Jules Amigues.

"Nous vous écrivons pourtant, etc.

"Henri ROCHEFORT."
"Mercredi.

"Mon cher Barbieux,

"Je vous écris à la hâte. L'affaire Zola est des plus importantes. C'est le romancier le plus lu de Paris.... Nous avons ici des documents et des nouvelles toutes fraîches pour la chronique étrangère.... Nous sommes en rapport avec Cuba et l'Herzégovine, ainsi qu'avec l'Italie, dont nous recevons des letres tous les jours. Les réfugiés espagnols nous renseignent également.

"Je vous ferai le programme sur votre idée des républicains de raison, qui est bonne. Je ne voyais aucune raison pour mettre Gustave Naquet dans le journal. S'il était possible de le donner à 2 sous, même en province, ce serait en effet superbe. Un sou de plus ou de moins pour un provincial est une question grave.

"Henri ROCHEFORT."
"Mercredi.

"Mon cher Barbieux,

"J'ai reçu avec toutes vos lettres une lettre de G. Naquet; mais je l'ai perdue, et son adresse avec. J'ai bien réfléchi. Ce nom d'Henri a de nombreux inconvénients; il a seize ans à peine. Que faire si quelqu'un l'insulte ou le provoque? Il faudra donc avouer que l'article est de moi. Bien qu'il tire brillamment, il ne peut se battre à cet âge.

"Voilà le meilleur à mon avis, d'antant plus que le public est si drôle, qu'il croirait que mes articles sont réellement de mon fils. Je signerai simplement mes chroniques: *Le Lanternier*. Personne ne peut m'en empêcher. La loi même permet à un déporté d'écrire, mais non de signer. Ce ne sera pas ma faute si tout le monde me reconnait.

"N'est-ce pas, que ça vaut mieux?

"Autre chose; je tiens beaucoup à ce qu'Emile Beyerat fasse les théâtres, ainsi que la musique, qu'il connaît très bien. Il est très lancé dans les jeunes gens de talent comme Léon Gladel, qui est en train d'écrire un roman très beau qu'on pourra avoir.

"Alphonse Daudet nous en donnerait un aussi.

"Embrassez Naquet.... Je vous serre énergiquement la main.

"H. ROCHEFORT."

LE PROCÈS DES PETITS CHINOIS.—Aujourd'hui est venue devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Paris l'affaire intentée par M. l'abbé de Girardin contre MM. About, directeur du *XIXe Siècle*, Francisque Sarcey, et Chaix, imprimeur, pour publication d'articles diffamatoires contre l'œuvre de la Sainte-Enfance.

MM. Francisque Sarcey et About ont été condamnés chacun à 500 fr. d'amende et M. Chaix à 100 fr., et tous les trois solidairement à 1000 de dommages-intérêts et aux dépens.

—Parlez un peu des casuistes et de leurs discussions méticuleuses, après la réponse suivante d'une jeune *quakeresse* que cite une feuille d'outre-Manche!

Un jeune homme insiste pour obtenir d'elle un baiser.

—Ami, répond la quakeresse avec dignité, tu ne dois pas m'embrasser!

—Si, sur mon âme, je t'embrasserai insiste le *quidam* énamouré.

—Puisque tu as juré que tu le ferais, fais-le donc, dit alors la jeune fille; mais du moins, n'en prends pas l'habitude!

—Les sangliers sont tellement abondants dans la Meuse que, dans la forêt de Ligny, à quelques kilomètres de Bar-le-Duc, une société de chasseurs en a tué dix-neuf en cinq jours.

C'est, dit le *Bien public*, par bandes de trente ou quarante qu'on les rencontre dans les battues.

LE ROMAN AU XIXe SIÈCLE.—M. Anatole France publie, dans le *Temps*, une très intéressante étude sur les romanciers contemporains.

En voici les détails:

"Le siècle fut d'abord rêveur et mélancolique. Ses premiers fils, Obermann et René, furent de sombres amoureux et de grands désespérés. Ils eurent une postérité à leur image: les héroïnes de George Sand. Plus d'une pouvait dire comme l'Indienne: "Je suis la fille de René l'Européen, qui fut si malheureux."

"Ce monde était lyrique; il avait la poésie du rêve et du désir; il aimait l'impossible; et de tous les goûts, celui-là n'est pas le moins naturel à l'homme. Il était chimérique; c'est là une façon d'être.

Il pleurait: il parlait beaucoup. Mais il ne buvait ni ne mangeait. A cela, on reconnut qu'il ne vivait pas. On s'avisa de croire que la réalité avait bien aussi son intérêt, qu'il y aurait un charme à baisser le ton et à parler le mode naturel! On pensa que les choses qui sont ont du moins en leur faveur qu'elles sont nécessaires. Stendhal en tint compte. Avec lui, le roman reprit des forces en touchant la terre. Stendhal était systématique. On n'a d'influence qu'à ce prix. Il rechercha systématiquement les petits faits psychologiques dont l'enchaînement, selon lui, constitue un caractère; il posa en principe que les tempéraments déterminent les actes, et il marqua avec force les tempéraments divers de ses personnages. Mais il était idéologue, et il ne regarda jamais le monde extérieur.

"Balzac, au contraire, manifesta un souci constant du milieu. Les variations du climat, la constitution du sol, la flore, la faune, l'aspect des villes, des rues, des maisons, tout l'intéressa et l'inquiéta; il ne fit pas grâce d'une herbe, d'une pierre. Il excella à montrer comment la chambre, le fauteuil d'un homme, son habit, ses souliers, s'imprègnent de ses habitudes et participent de son caractère.

"Maintenant, qu'on me demande si Edmond et Jules de Goncourt écrivent bien et peuvent être comptés parmi "les bons artisans du parler maternel", comme dit celui qui forma la langue italienne, je ne répondrai pas. Ils ont torturé la phrase, fatigué les mots. Mais leur expression est imprévue, exacte, intense. Ils ont trouvé des mots qui semblent faits exprès pour peindre une nature souffrante, des paysages de banlieue. Le coucher du soleil à la chaussée Clignancourt, dans *Germinie Lacerteux*, et les berges de la Seine à l'île Saint-Ouen dans *Renée Mauperin*, sont deux tableaux d'une réalité intense. Jamais la vision minutieuse du paysage n'avait été imposée avec tant d'obstination. Enfin, ils ont dit, eux-là, ce qu'ils avaient à dire; ils l'ont dit sans pitié des gens, au mépris des hommes et des dieux, sans entrailles, mais ils l'ont dit! Ils ont fait une langue à leur usage. Bonne ou mauvaise en soi, elle est bonne pour eux.

"Le malheur est qu'on ne la leur a pas laissée. Ils ont fait école. On s'est réglé sur ces irréguliers. Ils ont condamné toute tradition et voilà qu'ils en commencent une. On leur a pris leur phrase saccadée, rompue, dépourvue de syntaxe, leurs néologismes, leurs termes d'atelier, leur vision crue des choses, tout jusqu'à leurs manies. En sorte que le style particulier qu'ils se sont fait par horreur du style poncif devient à son tour poncif. M. Zola est le plus fort de leurs élèves. Il les suit du mieux qu'il peut. Ils ont beaucoup senti le dix-huitième siècle. M. Zola a été berger, j'entends berger comme Florian, dans les *Contes à Ninon*. Ils ont courageusement fouillé les misères du monde contemporain.

"M. Zola est entré dans le *ventre* de Paris. Il est vrai qu'il a pris pour cette excursion la lanterne de Balzac. Ils sont peintres; M. Zola broie des couleurs, et pourtant M. Zola ne ressemble pas à ses maîtres. Il n'a pas comme eux la vision directe des choses; il n'a pas la belle émotion de l'écrivain qui a saisi et qui retient une forme de la vie, du romancier qui a vu et qui fait voir ce qu'il a vu.

"Il y a dans M. Zola une symphonie de fromages et une symphonie de parfums qui laissent apercevoir le procédé avec trop de complaisance et qui préserveront tout critique de la fantaisie de ranger M. Zola parmi les véritables observateurs."

LE FANTÔME DE LA COMMUNE.—M. Henry de Pène s'exprime ainsi dans le *Paris Journal*:

Tout s'efface devant le grand scandale des paroles prononcées par M. Naquet et quelques-uns de ses pareils, avec l'approbation d'un certain nombre de députés de l'extrême gauche debout au pied de la tribune, et l'approbation tacite d'un plus grand nombre de citoyens montagnards qui se sont vus obligés, bien à contre-cœur, de repousser par la question préalable une proposition qui leur est chère au fond, mais qu'ils ne jugeaient pas opportun de lancer cette fois.

Nous sommes curieux de savoir si l'on vera figurer, au compte-rendu officiel, cette phrase de M. Naquet, qui surpasse en horreur tout ce que l'assemblée avait encore [illegible] condamnée à entendre:

"*Entre les massacreurs de Versailles et les défenseurs des barricades mon choix est fait.*"

Ainsi, les meilleurs citoyens assassinés, les plus beaux monuments incendiés, 9,000 généraux, officiers, soldats tombés victimes dans la guerre sainte de la civilisation contre la barbarie, voilà ce qu'amnistient M. Naquet et les siens. Ceux, au contraire, qui ont arraché la capitale de la France au joug de la plus basse tyrannie, on les traite de "Massacreurs de Versailles" du haut d'une tribune française. Il y a quatre ans, c'était sous les yeux des Prussiens vainqueurs, installés encore à nos portes et tout joyeux de nous voir achever nous-mêmes notre ruine, que se sont accomplis les forfaits pour lesquels M. Naquet et ses amis ont des trésors d'indulgence et de sympathie. Aujourd'hui, c'est au moment où l'Europe est déjà consternée, si elle nous est ennemie, des singulières élections sénatoriales accomplies par l'assemblée, qu'à propos de cette proposition d'amnistie le voile se déchire et les vrais républicains nous montrent la vraie République, celle qu'ils attendent des élections prochaines et de la constitution révisée par leurs soins dans le sens du programme de la Commune, qu'ils regrettent et glorifient.

Pendant ce temps-là, l'Allemagne arme toujours.

LES LAMENTATIONS, ET LE PLAN DES ORLÉANISTES.—Le centre droit, mis en éveil par l'éclatant échec que viennent de recueillir dans l'assemblée ses candidatures sénatoriales, s'est mis résolûment à la recherche du meilleur moyen de ressaisir le pouvoir et de la tactique à suivre pour se relever dans le pays.

Le *Times* de Londres publie la conversation suivante, que son correspondant aurait eue "avec un des membres les plus en reflet (*reflecting*) et les plus autorisés de ce qu'on appelle encore le parti orléaniste, contre lequel ont été dirigés tous les coups depuis le commencement des élections."

"Je ne sais pas quelles résolutions mes amis prendront; mais pour ma part, j'ai soigneusement observé ce qui s'est passé ici depuis la semaine dernière. J'ai fait des enquêtes multipliées sur les sentiments qu'on éprouve dans les provinces; et ma ferme conviction est que si nous continuons à agir comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous serons traités dans le pays comme nous venons de l'être dans l'assemblée.

Le pays ne comprend pas les abstractions politiques. Or, depuis le 27 octobre 1873, nous n'avons été qu'une abstraction; nous n'avons ni drapeau, ni porte-drapeau.

Le 5 août 1873, le comte de Paris s'est placé derrière le comte de Chambord. Depuis cette époque, le parti du comte de Chambord a tout fait pour nous placer derrière lui. Toutes les fois que nous avons donné signe de vie, les légitimistes ont crié à la trahison.

Depuis près de deux ans et demi, le comte de Paris est resté fidèle à une position à laquelle, s'il ne l'avait pas choisie, il se résignait du moins; mais, dès le principe, il avait déclaré qu'il ne pouvait engager que lui-même et non ses amis.

Nous avons attendu. Nous avons consenti à mettre notre drapeau dans notre poche. Nous avons gouverné pour le maintien de l'ordre et pour la sécurité publique. Tout le monde nous a accusés de n'être occupés qu'à nouer des intrigues. C'est ainsi que nous sommes arrivés aux élections sénatoriales.

Une coalition s'est formée alors contre nous, et ceux qui ont fourni l'appoint nécessaire pour nous battre sont les amis personnels du comte de Chambord, du prince qui a rendu le rétablissement de sa monarchie pour longtemps impossible.

Grâce à eux, on a pu nous écraser. Si nous continuions de la sorte, notre rôle serait fini. Nous serions perpétuellement les vaincus.

Eh bien, cela ne peut aller ainsi. Nous ne pouvons sacrifier à un fantôme politique ce que nous considérons comme le salut de la France. On nous accuse de porter un masque. Désormais nous jetterons le masque.

Le pays a besoin de savoir ce que nous sommes et ce que nous voulons.

Nous ne voulons nous substituer ni à la monarchie, ni à la République, ni au gouvernement actuel, que nous servirons loyalement.

Mais il faut que le pays sache que nos espérances sont personnifiées dans un homme, le duc d'Aumale. Nous voulons que le pays sache que nous nous efforcerons de porter le duc d'Aumale à la magistrature suprême de la République, le jour où, par la conséquence naturelle des lois constitutionnelles, le poste sera devenu vacant.

Plus tard cela pourra se faire, mieux cela vaudra. Nous ne sommes ni pressés ni impatients; mais nous voulons cesser d'être un fantôme. Nous voulons être un parti concret et tangible. Nous voulons que le pays sache qu'il est notre chef.

Tant que le comte de Chambord vivra et qu'il nous sera impossible de choisir un autre prince sans que cet autre rétracte sa parole, et aussi longtemps que la République existera sans effrayer personne, nous aurons autour de nous ceux que la peur seule pousse vers l'empire, et ceux qui aiment la liberté sans excès et la République sans violence.

Tel est le conseil que je donnerai à mes amis et voilà ce que je suis résolu à faire, quand je devrais être seul de mon opinion."

—Une dépêche nous annonçait avant-hier l'arrivée à Saint-Paul de Loanda, possession portugaise sur la côte occidentale d'Afrique, du lieutenant anglais Cameron et de son expédition. Cette nouvelle a causé dans le monde scientifique une profonde sensation.

C'est la première fois qu'un voyageur traverse de part en part le continent africain. Le lieutenant Cameron, parti d'Ujiji, sur le lac Tanganika, en mai 1874, a réussi, au prix de mille fatigues et de dangers terribles, à accomplir ce voyage.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 8.—Une dépêche de Vienne au *Daily News* dit: On rapporte que le ministre de la guerre montenegrin a l'intention d'accepter des fusils venant de fabriques de Vienne. Des télégrammes de la Servie disent que les fabriques d'armes sont très actives. Le gouvernement de la Roumanie se presse de compléter son armement par des contrats avec des maisons étrangères.

Londres, 8.—Une dépêche de Berlin au *Daily News* dit qu'une dénomination générale sera bientôt publiée par la cour contre le comte d'Arnim s'il ne revient pas et qu'il sera jugé par contumace.

Londres, 8.—La Ville de Brooklyn a fait collision, devant Fastness, avec une barque italienne qui a sombré. Trois marins de la barque manquent. Les autres ont été sauvés par le steamer.

Le correspondant viennois du *Standard* dit que tous les habitants de Vienne tenus au service militaire en cas de guerre ont reçu ordre de se préparer à rejoindre leurs corps respectifs dans les 48 heures.

Les médecins disent que D'Arnim est trop malade pour aller en prison. Le gouvernement regarde ce certificat comme insuffisant et ordre est donné de conduire le comte en prison.

Londres, 8.—La filature de coton de Belgrave, près d'Olsham, Lancashire, contenant 50,000 broches, a été détruite par le feu. Perte $250,000.

AUTRICHE.

Vienne, 8.—2500 insurgés ont essayé de surprendre Mostar, mais ils ont été repoussés et presque entièrement détruits.

WASHINGTON.

Observations météorologiques.

Washington, 8—Probabilités pour les Etats du Golfe: Temps chaud et partiellement couvert; vents du sud à l'ouest et *statu quo* ou baisse de baromètre, suivi dans le sud-ouest par un temps plus frais et menaçant, par une hausse de baromètre et des vents légers du nord et de l'ouest.

Washington, 8—L'agence de Red Cloud est à court de rations, à cause, dit-on, de l'épuisement de l'allocation. Le commissaire indien espère éviter les difficultés en délivrant des rations comme à l'ordinaire jusqu'à ce que le Congrès fasse une allocation spéciale pour arriver à la fin de l'année fiscale.

L. Fremond a été élu restaurateur de la Chambre. Il a fallu 47 ballotages dans le comité pour faire cette élection.

Une pétition, signée par 23,360 femmes mormonnes, demande au Congrès de donner à l'Utah un gouvernement d'Etat et d'annuler la loi anti-polygamique. Elles craignent que leurs parents ne soient arrêtés pour polygamie sans avertissement.

Mme Catherine G. Shephard a recouvré à la cour des E. U. $9,808 de la compagnie d'assurance sur la vie de New York. Mme Shephard avait une police du Sud et à la fin de la guerre elle avait offert le plein montant dû que la compagnie avait refusé.

La concentration de navires à Port Royal (Car. du Sud) est conforme à un plan général du secrétaire de la marine pour faire de ce port le quartier-général des stations du Nord-Atlantique.

Parmi ses avantages sont un climat salubre et une capacité de port pour les manœuvres navales. Le secrétaire prend ces précautions à cause des difficultés qui peuvent surgir de la question cubaine.

Une autre raison donnée pour envoyer des navires des rivières et des ports du Nord à Port Royal qui n'a pas de glace l'hiver. Le Shanmut et le Pawnee et le Dictator maintenant à Port Royal et le Congress et le Juniata sont en route pour Galles. D'autres y seront envoyés.

Washington, 8.— Le collecteur des Douanes à la Nlle-Orléans, a reçu ordre d'admettre sans droit un mannequin pour l'université d'Alcorn à Jackson, Mississippi.

New-York, 8. — Sous-trésorerie, Or, $44,086,394. Billets $35,177,837. Payé $396,000 pour intérêt et 290,000 pour bons. Les douanes ont fait $296,000. Argent 6. Sterling calme à 4.85. Gouvernements actifs et forts, nouveaux 5. 117.

Washington, 8—Suivant les derniers relevés du Bureau Agricole, la récolte de coton pourrait s'élever à 4,400,000 balles. A tout prendre cependant et pour diverses raisons, elle ne dépassera pas de 4,050,000 à 4,150,000.

Washington, 8.—Albert Garnier et Wm. Sexton ont joué une partie de trois billes, au carambolage français, ce soir, dans la salle Willard. Garnier a gagné la partie, faisant 500 points contre Sexton 267. Les meilleures séries de Sexton ont été 91 et 40. L'exercice s'est terminé par des coups de fantaisie de Garnier.

OTTAWA.

Ottawa, 8.—M. Martin, membre du parlement provincial, accusé d'avoir commis une attaque indécente sur Minnie Mills, a été envoyé en prison pour être jugé.

CLEVELAND.

Pétition contre la reprise des payements en espèces.

Cleveland, O., 8—Un meeting est convoqué ici pour le 13 du courant, dans le but de considérer quelles mesures sont nécessaires pour assurer le rappel de l'acte du dernier Congrès, intitulé acte de la reprise. Un mémoire au Congrès qu'on a fait circuler en cette ville, a reçu les signatures d'un grand nombre d'hommes d'affaires considérables, demandant le rappel de toutes les clauses de l'acte relatives au payement en espèces des legal tenders des Etats-Unis, le premier janvier 1879.

Et autorisant le secrétaire du Trésor à vendre les bons des Etats-Unis dans le but de racheter les legal tenders; aussi représentant que dans le jugement des pétitionnaires la mise en vigueur de la clause de reprise du dit acte serait excessivement désastreuse pour les affaires du pays.

MILWAUKEE.

Milwaukee, 8—Des expériences ont été faites ici aujourd'hui avec le système harmonique du télégraphe multiple de Gray. Avec un seul fil, sur une distance de 200 milles, on a envoyé huit messages et on en a reçu huit dans le même temps.

GALVESTON.

Galveston, 8.—Arrivés, le steamer Ithuriel, de Liverpool par la Veracruz; la barque Grey Manderstrom, le Liverpool. Expédiés, City of San Antonio, la barque Marie Louise, la barque Susie Fleetwood et la barque Chili pour Liverpool.

NEW YORK.

New-York, 8—Le procès de Thos. et de James Goodwin pour avoir causé la mort de leur père, à Jersey City, a été conclu. Thomas a été trouvé coupable d'homicide. James a été acquitté.

New York, 8—Bilan de la banque—Diminution de $1,000,000 dans les prêts; augmentation de 4,000,000 dans les espèces; diminution de $5,000,000 dans les legal tenders; augmentation de $6,250,000 dans les dépôts; de $1,750,000 dans les réserves. Embarqué aujourd'hui $200,000 en or et $300,500 en argent.

New-York, 8—Rapport hebdomadaire. Embarquement d'espèces $878,000. Importation d'espèces $46,000. Importation de marchandises sèches $1,341,609. Marchandises générales $6,186,931.

New-York, 8.—Décès, pendant la semaine, 547.

New-York, 8.—Le *Telegraph* de Londres dit: La résolution unanime de la Chambre des représentants, qui montre la disposition manifeste des hommes qui se sont battus dans la dernière guerre civile, à se tendre la main comme un seul peuple, est le trait le plus favorable de la nouvelle année, et une des plus encourageantes célébrations de l'histoire d'Amérique.

La police de Berlin étant en possession de la correspondance privée de Thomassen, l'homme de la dynamite, semble être sur la trace de quelques-uns de ses complices qui visitaient les maisons de pension fréquentées par les touristes Anglais et Américains. Un docteur Medworth, d'après les informations de la police, était évidemment associé de Thomassen.

New-York, 8.—Arrivé, le steamer Ethiopia.

New-York, 8.—Partis, Knickerboker, Brashear et State of Texas.

New-York, 8.—Pendant la semaine, à la Bourse au coton, les prix ont été irréguliers, quelques-uns à la hausse, quelques autres à la baisse. On a plus exporté de coton qu'on en a vendu aux filatures. Les prix de coton à livrer ont été irréguliers.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 8—Geo. Fletcher a été convaincu de meurtre au premier degré pour le meurtre de James Harley.

Philadelphie, 8—L'anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans a été observé par un meeting de vétérans de la guerre de 1812, à la vieille maison de cour. Peter Hay présidait et John B. Springer était secrétaire. Il s'y trouvait une vingtaine de vétérans.

BALTIMORE.

Baltimore, 8—John Foster, âgé de 69 ans, s'est suicidé. Il se livrait à la boisson d'une manière excessive depuis deux ans.

Baltimore, 8—William Thompson, convaincu d'outrage sur une fille de 12 ans, a été condamné à 21 ans de pénitencier.

Le policier Patrick McDonald, convaincu d'avoir tué Daniel Brown, couleur, a été condamné à cinq ans de prison.

ALBANY.

Albany, N. Y., 8.—Le gouverneur Tilden refuse d'intervenir dans l'affaire de Stokes, le meurtrier de Frisk, dont on a demandé la grâce.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 8—Arrivées, la barque anglaise Liverpool en 50 jours de Liverpool, la barque Flora en 41 jours de Christiansand.

Passe du Sud-Ouest, 8, midi.—Arrivé, le navire français Louisa et Rosa, en 44 jours du Hâvre.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 8. — Descendant, Katie, Church.

Cincinnati, 8—Arrivé, Susie Silver de N. Orléans. Parti, Chas. Morgan pour N. Orléans.

Cairo, 8—Arrivés, le Glencoe et Mollie Moore de N. Orléans. Parti, Iron Mountain pour N. Orléans.

Louisville, 8 — Descendant, le Schenck de Cincinnati à N-Orléans.

St-Louis, 8—Partis, Belle of Shreveport, et Future City et barges pour N-Orléans.

TEMPERATURE.

Memphis, 8.—Temps clair et agréable.
Cincinnati, 8—Temps clair et chaud.
Cairo, 8—Temps nuageux et chaud.
Pittsburg, 8—Temps clair et doux.
Louisville, 8—Temps chaud et clair.
St-Louis, 8—Temps chargé et chaud.

Marchés étrangers.

Paris, 8, 4 heures et demie—Rentes 65.65.

Londres, 8, 2 heures—Consols au comptant 93 9/16. A compte 93 11/16.

Liverpool, 8, midi et demi.—Coton plat et plus facile. Mid. 6 7/8. Orléans 7 1/8. Vente approximative 6000 balles.

Marchés Américains.

New York, 8, 1 heure.—Or 113 1/4. Coton plat. Ordinaire 10 1/8. Bon ordinaire 11 9/16. Low mid. 12 11/16. Mid. 13 5/16. Orléans et Texas 13 1/2.

A livrer, low mid. pour février 13 5/16 à 13 1/4, avril 13 3/4 à 13 13/16, juin 14 3/8 à 14 8/16, août 14 3/8 à 14 7/16.

New York, 8, au soir—Coton plat; mid. uplands 13 5/16. Orléans 13 1/2. Vendu 470. A livrer, faible. Vendu 19,500 aux cotes suivantes: pour février 13 9/32, mars 13 1/2 à 13 17/32, avril 13 3/4, mai 13 15/16 à 13 31/32, juin 14 5/32, juillet 14 5/16 à 14 11/32, août 14 7/16 à 14 1/2.

BULLETIN FLUVIAL.

Memphis, 8.—La rivière a monté d'un pouce, et est actuellement à 29 pieds au-dessus de la marque des eaux basses.

Cincinnati, 8.—L'Ohio a 20 pieds de profondeur ici et baisse.

Pittsburg, 8—Rivière, 5 pieds 5 pouces—stationnaire.

Louisville, 8—Dans le canal 5 pieds 5 pouces.

Evansville, 8—Rivière, 27 pieds et demi.

St-Louis, 8—Niveau du fleuve stationnaire.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 8 janvier 1876.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
8 Janv.	(Jour férié)	
Même temps la semaine dernière	(Jour férié).	
Total la semaine dernière	11,720,095 56	1,168,150 88
Total la semaine précédente	10,472,974 15	1,167,000 73

La Douane a reçu, dans la semaine, $56,537 69 en or,

Nous continuons de coter les excellents billets à .9 pour cent par an; les Nos 1 à 10 à 11; les Nos 2 à 15 à 18. Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est toujours entièrement nominal.

L'or a ouvert à 112 7/8 à 113 1/8 contre 113 à New York et fermé aux taux d'ouverture sur les deux places, après avoir touché 113 1/4 à New York. Aucune vente n'a été annoncée. Il ne s'est pas vendu d'argent.

Les demi piastres américaines ont encore été cotées à 106 à 106 1/2; les piastres mexicaines, à 93 1/2 à — or.

La hausse de l'or à New York a fait coter le sterling à 1 1/2 cent ou environ 3/10 pour cent et les francs à 1/4 pour cent. Les opérations embrassent $46,000, dont $1500 et $4000 de connaissement à 541, $1000 do à 541 1/2, $11,000 do à 541 à 542, $5000 et $11,000 do à 542, $13,000 do et clear No 1 à 542 à 542 1/2.

Dans les francs, 440,000, en change de commerce, y compris 200,000 à 4 63 3/4 à 4 62 1/2, $100,000 à 4 63 3/4 à 4 63 1/8, 75,000 à 4 62 1/2 et 60,000 à 4 61 7/8.—A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 541 à 542 le connaissement et le clear No. 1,— 545 1/2 les traites des banques, entièrement nominale, le taux des banques au comptoir, les banques étaient fermées; les francs, à 4 63 3/4 à — les traites de commerce et nominales celles des banques.

Les banques ayant été fermées, il s'est fait très peu de chose dans le change à vue sur New York. Les seules transactions annoncées sont: $20,000, en change de commerce, à 15/32 pour cent d'escompte, $60,000 et $10,000 do à 7/16.

Hier, à la clôture, les banques ont tiré sur New York à 1/4 pour cent d'escompte, et le change de commerce à vue a été coté à 7/16.

Il s'est vendu des actions de la Compagnie d'assurance du Crescent, mais on ignore les prix.

Les bons de la ville sont restés calmes, sans variations.

Les nouveaux consolidés de l'Etat n'ont pas été aussi fermes qu'hier; ils ont été cotés à — à 58 1/2 contre 58 1/8 à 58 1/4 hier. $10,000 ont changé de mains à 58 1/4 et $10,000 à 58 1/2.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de scrip de la ville. Les cotes sont maintenant de 44 1/2 à 45 1/2 celui d'août à décembre 1873, "time," et de juillet à décembre 1874; de 49 à 51 celui de juin et d'une partie de juillet.

Rien dans les mandats de la police métropolitaine. Cotes: [illegible] ceux de 1873-4; 70 à 72 ceux de 1872-3. Ceux de 1871-2 et de 1868-69 sont encore entièrement nominaux.

On n'a pas annoncé de ventes de mandats de l'Etat. Les anciens mandats pouvant être convertis, sont cotés maintenant à 42 à 43; ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à —; ceux de 1874, à 38 à 42 1/2.

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New Orleans Stock Exchange

OR AMÉRICAIN ET ÉTRANGER.

Or américain	112¾ @	113
Argent américain, nouvelle émission	106 @	107
Piastres mexicaines, Or	93½ @	—
Pièces de 5 francs, valeur en or	— @	90
Souverains	$3.77½ @	3.80
Pièces de 10 thalers	4.77 @	—
Doublons espagnols	7.90 @	—
Doublons patriotes	15.30 @	—
Doublons mexicains	15.30 @	—
Pièces de 20 pesos mexicaines	15.80 @	—
Or de l'Amérique du Sud	19.25 @	—
20 marcs prussiens	3½ c. par peso	
Or de la Californie	4.80 @	4.75
Or américain, poids léger	5 p. c/o escompte	
Or américain mutilé	10 p/o d'escompt	

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
2 Canal & Banking Co.	100	91	—
Citizens	100	60	63½
1 Citizens Savings Bank	100	115	—
2 Germania National	100	—	125
Hibernia National	100	57½	58¾
Lafayette	50	—	20
4 Louisiana Savings	100	101	—
2 Louisiana National	100	—	105
Mechanics' & Traders	20	12¼	—
2 Metro. Loan and Savings	100	—	98¼
1 Mutual National	100	80¼	—
N. O. National	100	—	—
2 People's	50	—	—
Southern	100	—	70
2 State National	100	35	—
Union National	100	—	—
Workingmen's	25	9	—
Compagnies d'Assurances.			
2 Crescent Mutual Insurance	100	68½	69¾
Commercial Insurance	100	51¼	—
2 Factors and Traders Ins.	100	90	90¼
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co.	100	40	42
Hibernia Insurance	100	—	42
Home Insurance	50	19½	—
Hope Insurance	100	35	—
Lafayette	100	—	—
Merchants Mutual	100	40¼	—
Mechanics' & Traders' Ins.	100	68	70¼
N. Orleans Insurance As.	50	21½	22
New Orleans Ins Co.	50	31	22¼
People's Insurance	100	—	—
2 Sun Mutual Insurance	100	78	—
Teutonia	100	—	—
Union Insurance	100	35	—
Chemins de fer Urbains.			
1 Carrollton	100	74	75
Crescent City	50	24½	25½
Canal & Claiborne	50	—	—
2 New Orleans City	100	128	129
Orleans	100	17	—
St. Charles Street	50	73½	75
Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co.	100	—	16
C. City Slaughter House	100	12	—
Carondelet Canal & Nav Co.	100	12	—
Cal. Sulphur Mining Co.	50	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer City Gas Light Co.	20	—	—
Louisiana Ice Manu. Co.	100	5	10
Louisiana Levee Co. ord'y	15	—	—
Louisiana Levee Co. préféré	15	—	—
Louisiana State Lottery Co.	100	—	85
Louisiana Oil Company	100	95	—
Levee Steam Cotton Press	100	40	42¼
Lamm's Fireless Engine Co	25	—	—
Mec. & Agricul. Fair Ass.	25	—	—
2 Gas Company, vieilles	100	—	124
2 Gas Company, nouvelles	100	118	—
N. O. Sanitary Fertil. Co.	100	—	—
N. O. Wreck & Salvage Co.	100	30	50
Odd Fellows Hall	50	—	—
2 Sugar shed Company	60	—	73
St-Charles Hotel	100	25	30
Stern's Fertilizing Co.	100	—	8
Variétés Théatre Asso.	1,500	—	—

Bonds d'Etat. convertibles.	Echéance	Offre	Demande
Beauf and Grood. Nav. Co. Act. 145—1869	1890	41	42
B R Gross Tete & Op. R. R. Act. 231—1853	1906	41	42
Free School Fund, 182'57	1897	41	42
Floating Debt, act 69—1870	1910	41	42
Jackson & Great N R. R. Acts 177 and 231—1853	1892	41	42
P. J. Kennedy, act 105—70	1896	41	42
Levee, act 35—1865	1886	41	42
Levee, act 115—1867	1907	41	42
Levee, act 32—1870	1875	41	42
Mobile & Chat. R'd, 31—70	1910	41	42
Mobile & Tex R'd 26—1869	1889	41	42
Mobile & Tex. R'd 95—1871	1911	41	42
Pt. Gif Canal 116—69	1899	41	42
North La. & Texas R. R. Act 108—1868	1909	41	42
Nash. & N. O R'd 114 1867	1897	41	42
Opelousas & G. W. R. R. Acts 174 & 231—1853	1901	41	42
Past due Bonds & Coupons.	1886	41	42
Act 12—1866	1909	41	42
Penitentiary, act 55—1869	1909	41	42
Relief S. Treas., 277—1853	1893	41	42
Seminary Fund, 181—1857	1897	41	42
Vick. Shrev. & Texas R. R. Acts 228 & 231—1853	1901	41	42
Nouveaux Bons d'Etat.			
Consols 7 p. c.	1914	58½	58¾

Bonds de Ville.	Coupons dus.	Offre	Demande
Premiums Issued 1875	—	24⅛	—
Premium (drawn number) Issued 1875	—	—	—
Consolidated Issued 1852. Due 1892	semi a'nu	39	—
Consol. Gold, (G, Series)	quar	—	28
Issued 1872. Due 1922			
Consol. Gold, (D. Series) Issued 1872. Due 1922.	quar	—	27¼
Issues to Jackson & Opelousas R. R. Issued '54, '55. Due '74, '75	semi an'u	—	—
Issues to Jackson & Opelousas R. R. Issued 1854. Due 1894.	semi an'u	—	—
Issued to Ponchartrain R R Issued 1854. Due 1884.	Jan July	—	—
Water Works. Issued 1869 Due 1899.	Jan July	—	—
Seven per cents, old. Issued 1869. Due 1894.	Mch Sept	—	27½
Seven per cents. new. Issued 1870. Due 1895.	Jun Dec	—	27
Ten per cents. Issued 1871. Due 1881.	Apr Oct	—	34
Street Improvement. Issued 1871. Due 1881.	Feb Aug	—	27¼
Street Assessment. Issued '73 '74. Due '83 '84	semi a'nn	—	—
Wharf Improvement. Issued 1870. Due 1880.	Jun Dec	—	60
Jefferson City, Issued 1857 to 1870. Due 1887 to 1900.	semi a'nu	—	—
Carrollton Funding. Issued 1871. Due 1901.	May Nov	—	—
Carrollton Improvement. Issued 1872. Due 1892.	May Nov	—	—

Bonds Divers.	échéance		
Canal & Claib. St. rr mort.	1879	—	—
CC Slaughter H. mortgage	1881	—	—
Jefferson City Gas LightCo	18-0	—	—
Louisiana Levee	1891	—	29
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort.	1886	82	—
Jack. R. R. 2d mor. coup.	1890	—	—
Jack. R. R. 2d mor. debt R.	1890	55	60
Jack. R. R. cons. gold	1912	—	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort.	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort.	1886	—	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1912	—	—
St Charles Hotel, mort.	1880	—	—

Certificats et Warrants.

Warrants:	Offre	Demande
Old State, fundable	42	43
do not fundable	—	—
New State, 1874, General Fund	38	42½
Metropolitan Police, 1868-69	—	—
do do 1871-72	—	—
do do 1872-73	70	72
do do 1873-74	88	90
Police certificates:		
Octobre, 1874	48	50
Novembre, 1874	23	25
Décembre, 1874	23	22
Septembre, 1875	20	22
Octobre, 1875	65	67
Novembre, 1875	31	33
School certificates:		
Septembre, 1874	90	92
Octobre, 1874	60	63
Novembre, 1874	34	36
Décembre, 1874	25	27
Juin, 1875	98	99
Juillet, 1875	88	90
Août, 1875	75	77
Septembre, 1875	62	61
Octobre, 1875	40	42
Novembre, 1875	20	24
Décembre, 1875	15	17
City Time Certificates:		
Août à Décembre, 1873	44¼	45½
Juin et partie de Mai, 1874, Ordonnance 2622 à 2637	49	51
Juillet à Décembre, 1874	44½	45½

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende.
3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Vieux Stock. 6 Nouveau Stock.
7 Payés en plein. 8 Enjoints.
9 Under advisement. 0 Nearly funded.
*Dernière vente.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 7 Janvier 1876.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui (non compris 600 balles additionnelles d'hier) comprennent 10,800 balles à des prix assez élevés pour les meilleures qualités, et irréguliers et moins soutenus pour les grades inférieurs, qui nécessitent une hausse partielle de ⅛ sur le low middling à good middling inclusivement. Nous rectifions en conséquence notre tableau des prix et donnons les cours de l'Exchange.

	Cotes générales	Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	8 — à 8¼	—
Ordinary	8¾ à 9¾	9¾
Strict ordinary	9¼ à 9¾	—
Good ordinary	10 — à 10¼	10¼
Strict good ord.	10¼ à 10⅝	—
Low middling	11¼ à 11¾	11¼
Strict low mid.	11¾ à 11¾	—
Middling	12¼ à 12¾	12¼
Strict middling	12¾ à 12¾	—
Good middling	13¼ à 13¾	13¼
Middling fair	13¾ à 14—	—
Fair	— à —	—

ETAT DU MARCHE AU COTON.

Stock en mains, le 1er septembre 1875 balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	4,549	
Précédemment	824,775	829,324
Total		839,300
Exporté aujourd'hui	rien	
Expédié précédemment	569,958	569,958
Stock en mains et en chargement		269,342
Stock (même temps l'année der.)		270,844

TABAC.—Pas de transaction aujourd'hui qui ait été annoncée. Le montant en vente est porté à 2075 boucants. Nous continuons à coter comme suit:

Low Lugs	7 @ 7½
Good	8 @ 9
Low Leaf	9½ @ 12
Medium Leaf	13 @ 14½
Good Leaf	15½ @ 17
Fine Leaf	18 @ 20

Il n'est rien arrivé depuis hier soir, et il n'a été expédié qu'un seul boucaut par rail-road. Stock sur place 2660 boucants. Le *Courier-Journal* de Louisville, de jeudi dernier, dit que le marché était actif et que les prix se soutenaient. Il y a eu des ventes au montant de 121 boucants.

SUCRE.—Reçu ce matin 1077 boucants. Les prix sont comme suit: Inférieur, 4 à 5¼ c. la livre; common, 5¼ à 5¾ c.; good common, 5⅞ à 6 c.; fair, 6¼ à 6¾ c.; good fair, 6¾ à 6½ c.; fully fair, 6¾ à 6⅞ c.; prime, 7 à 7½ c.; strictly prime, 7¼ à 7¾ c.; choix, 7¾ c.; gris clarifié, 7¾ à 8¼ c.; jaune clarifié, 8½ à 8⅞ c.; blanc off clarifié, 8¾ à 9¼; blanc clarifié, 8¾ à 9 3/4 c.

MELASSE.—Reçu ce matin 1347 barils et 47 demi-barils. Les prix sont comme suit: Inférieur fermentable, 20 c. le gallon; common fermentable, 25 à 30 c.; fair fermentable, 33 à 36 c.; prime fermentable, 36 à 38 c.; strictly prime fermentable, 40 à 43 c.; choix fermentable, 45 c.; prime reboiled, 46 à 47 c.; strictly prime non fermentable, 48 à 50 c.; choix, 51 à 53.

FARINE — Vendu 2275 barils pour la consommation locale aux prix suivants: double extra $4.25 le baril; low treble extra $4.50 à $5; good treble extra, $5,25; choice treble extra $5.60 à $5.624; choix extra $6.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules 8 c. la livre; clear rib sides 10¼; clear sides 10¾. Au détail, épaules 8½ à 8¾; clear rib sides, 10¾ à 10¾; clear sides 11 à 11¼.

JAMBON.—Le choice sugar cured vaut 14¼ c. la livre. Au détail, 15 à 15¼.

GRAISSE—La graisse en tierçons packers, vaut 13¼ à 13⅜ c. la livre; refined 13 à 13¾; en barillets, 13¾ à 14; en frequins 14¼.

BACON—Clear rib sides, 12¼ c. la livre; clear sides, 12¾ à 13. Au détail épaules, 11 à 11¼ c. la livre; clear rib sides, 12¼ à 12¾; clear sides 13 à 13¼.

PORC—Le mess vaut $20.50 à $20,75 le baril; Au détail, $21,25 à $21,50.

WHISKEY.—Le whiskey rectifié de la Louisiane et de l'Ouest vaut $1.12 à $1.13 le gallon.

MAÏS.—Vendu 200 sacs de maïs blanc et de maïs de choix jaune à raison de 56 c. le boisseau.

AVOINE—Avoine de St. Louis 41 c. le boisseau; prime de St. Louis 41½ à 42; Galena 48.

SON.—80 à 85 c. les 100 livres.

FOIN.—Prime, $19 à $21 le tonneau.

VOLAILLES.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à $5,50 la douzaine; les poulets $3 à $3.50; les canards $4 à $4.50; les oies $6 à $7; les dindes $14 à $16; les grosses volailles de la Louisiane valent $4 à $4.50 la douzaine; les poulets $2 à $2.50; les oies $5 à $6; les dindes $13 à $15;

ŒUFS—Les œufs de la Louisiane valent 22 c. la douzaine.

BEURRE— Le beurre de choix de Goshen vaut 33 à 35 c. la livre; good 28 à 30; le beurre de choix de l'Ouest, 25 à 28.

POMMES DE TERRE.—Les pommes de terre Russette valent $1,40 à $1,50 le baril; Early Rose, $1,75 à $2; Peach Blows $1,75 à $2; Pearless, $2; Pink Eyes $2,50; les oignons, $1,25; les pommes, $1,75 à $3.

CAFÉ—Stock en premières mains 17186 sacs; en mains des marchands 16000 sacs. Nous cotons pour les cargaisons: ordinaire à low fair 17¼ à 17¾ c. (or) la livre; fair, 18 à 18¼; good 18¼ à 18¾; prime 19 à 19¼. Au détail, ordinaire à low fair, 16½ à 20; fair 18¼ à 18¾; good, 19 à 19¼; prime, 19½ à 19 3/4.

RIZ—Nous cotons: Louisiana No 2, 2¼ à 3 c. la livre; Common 4¼ à 4¼ c; ordinaire 4¾ à 5; fair 5¼ à 5¾; good 5¾ à 6;

PEAUX.—Nous cotons: country green 6¾ à 7¾ c. la livre; dry salted 11¼ à 18; dry flint 13 à 15; steer hides des abattoirs de la Nlle-Orléans, 60 livres et au-dessus 9¼ à 10¼ c. la livre; steer hides au-dessous de 60 livres 7½; peaux de vaches 6 à 7; kips de 15 à 30 livres 8 à 10; peau de veaux 75 c à $1 la paire.

MARCHE AUX BESTIAUX.

8 Janvier 1876.

	Arrivé	Vendu	Stock
Bœufs de l'Ouest	—	10	76
Bœufs du Texas	100	181	56
Veaux	—	153	246
Cochons	78	47	79
Moutons	—	—	273
Vaches à lait	—	—	79

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas, de choix, par livre gross	—@ —
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre gross	—@ 4½
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre gross	—@ 4
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre gross	—@ —
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre gross	—@ —
Cochons de l'Ouest, par livre gross	8 @ 8¼
Cochons du Texas, par livre gross	7 @ 8
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	33 00@35 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00@25 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête	—@15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00@ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	4 00@ 5 00
Moutons, 3me qualité, par tête	2 00@ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00@90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête	40 00@60 00
Vaches du Texas avec veau	—@ —
Veaux, par tête	7 00@10 00
Chèvres, par tête	10 00@12 00
Bœufs, prix moyen, par livres	—@ 10
Porc	—@ —

—53—

Les éléments des os, de la cervelle et des muscles.—La nourriture contient les éléments des os, de la cervelle et des muscles et dans une constitution bien entretenue, la formation de ces constituents corporels n'est interrompue ni jour ni nuit. D'autre part, quand la digestion ou l'assimilation est imparfaite, la formation éprouve des obstacles et les éléments destructeurs n'étant pas contrariés par le procédé réparateur de la nature, le système est menacé d'une ruine prochaine. Les "Hostetter's Stomach Bitters" sont particulièrement propres à détruire les causes qui mènent à une décadence prématurée des énergies vitales, écartant tous les obstacles à une complète digestion ou assimilation de la nourriture, et empêchant la déperdition des forces physiques. Pour la diminution des forces résultant des maux, ces bitters sont le meilleur de tous les remèdes et leurs effets fortifiants sur le système les mettent à même de braver les influences atmosphériques qui engendrent les fièvres d'inaction.

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.

Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.

Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er Février au 25 Février 1876; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.

Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 8 heures; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.

Ce règlement est impératif.

On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.

Par ordre du Comité Exécutif,
SAMUEL MULLEN, Surintendant Général.
9janv—au1erfév

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express.... 7 30 heures A. M.
Malle.... 5 30 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express tous les jours, à 7 1/2 heures du matin.
Express du soir et malle, tous les jours, à 5 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope.... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne.... 7½ h. du matin
Départ du train à Alger.... 8 h. du matin

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 8 JANVIER 1876.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Goelette Lily of the Valley, Leitch, Belise, Hon

ARRIVÉS.

Steamship G W Elder, Read, New York
Barque (norv) Sandwik, Samuelson, Londres
Goelette Hector, Higgins, Pensacola
Steamship (ang) Hanguard, Gill, Fernambuco
Navire (ang) Zealandia, Allen, Greenock
Barque Kong Carl, Beck, Montrose
Navire Madge Wildfire, Hoffman, Cardiff

BATEAUX A VAPEUR.

Robert Young, Terrebonne, de Laurel Valley
Clarksville, Smith, de St Martinville
Lessie Taylor, Jumel, de Baton Rouge
Garry Owen, Gillyam, de Minden
Martha, Bassett, du bas du fleuve
Oriole, ..., du bas du fleuve
Mary Ida, Ruiz, de St-Jacques
Geo Spangler, O'Pry, du bas du fleuve
Quaker, Balchie du haut du fleuve
J F Frazer, Canton, du bas du fleuve
La Belle, Wood, de Shreveport
4 Flatboats de la Rivière Ohio

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Harvester, Bosworth, Liverpool
Navire City of Liverpool, Whitford, Liverpool
Navire Mary Frazer, Dexter, Liverpool
Barque (norv) Embla Larsen, Rouen
Barque (esp) Maypo, Font, Havane
Navire (fran) Louise et Rose, Duboc, Havre
Navire (ang) Thornhill, Hayes, Liverpool
Navire (norv) Frevdis, Ivensen, Bordeaux
Navire Pegasus, Willis, Liverpool
Navire L B Gilchrist, Emerson, Londres
Barque (norv) Herlof Herlofsen, Olsen, Londres
Steamship (ang) Borrowdale, Newcastle
Navire Marcia C Day, Flushing
(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Barque La Plata, Philips, New York

EXPORTATIONS.

BELIZE—Par goelette Lily of the Valley—divers à ordre

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Geo W Elder—Marchandises assorties à ordre

DE L'INTERIEUR.

LAUREL VALLEY — Par steamer Robert Young—163 boucauts sucre, 124 barils melasse, 12 balles coton, 40 demi barils mélasse, 341 sacs riz brut, divers à ordre

ST. MARTINVILLE—Par steamer Clarksville 22 balles coton, 127 boucauts sucre, 8 barils sucre, 499 barils mélasse, divers à ordre

BATON ROUGE—Par steamer Lessie Taylor —91 balles coton, 32 boucauts sucre, 17 barils sucre, 203 barils mélasse, 130 sacs riz brut, divers à ordre

MINDEN—Par steamer Garry Owen — 978 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Martha—8 boucauts sucre, 56 barils mélasse, 87 barils riz, 603 sacs riz brut, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Oriole—14 boucauts sucre, divers à ordre

ST JACQUES—Par steamer Mary Ida—61 boucauts sucre, 37 barils mélasse, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Geo Spangler —40 boucauts sucre, 166 barils mélasse, 96 barils riz, divers à ordre

HAUT DU FLEUVE—Par steamer Quaker—25 boucauts sucre, 25 barils mélasse, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—54 boucauts sucre, 5 barils mélasse, divers à ordre

SHREVEPORT—Par steamer La Belle—1545 balles coton, divers à ordre

RIVIERE OHIO — Par Flatboats—divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—225 balles coton, 362 sacs riz brut, 36 barils riz, 217 boucauts sucre, 6 barils sucre, 290 barils mélasse divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—40 boucauts sucre, 35 barils mélasse, divers à ordre

NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD—344 balles coton, divers à ordre

N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Hudson, Gager.... parti 1 jan
Steamship Geo W Elder, Reid.... parti 1 jan

BOSTON.
Goelette C H Lawrence, ... expéd 18 déc
Barque Draper, ... expéd 27 déc

PORTLAND, Mo.
Goelette Maud, Robinson.... partie 29 déc

SAVANNAH
Barque Belle Stewart, Gillat.... partie 29 déc

LIVERPOOL.
Steamship St-Louis, Reid.... parti 11 déc
Navire Revolving Light, Coonan.... parti 9 déc
Navire City of Richmond, Starkie.... parti 7 déc
Navire Golden Rule, Moise.... parti 6 déc
Navire Peter, Zacharlassen.... parti 4 déc
Navire Alberta, Urquhart.... parti 1 déc
Barque Korstarer, Jacobsen.... expédiée 2 déc
Barque Ymer, Herricksen.... partie 4 déc
Navire Wild Hunter, Twambley.... parti 4 déc
Navire Mary Fraser, Dexter.... parti 1 déc
Navire Harvester, Bosworth.... parti 28 nov
Navire Peter, Zachariasen.... expéd 30 nov
Barque Neptune, Vanick.... partie 1 déc
Navire City of Liverpool, Whitford.... parti 27 nov
Navire Dannebrog, Kürtze.... parti 23 nov
Navire Pegasus, Willis.... parti 24 nov
Navire Ecuador, Hughes.... parti 24 nov
Navire Arbutus, Kiddy.... parti 24 nov
Navire Westfield, Leavitt.... expédié 22 nov
Navire Hannah Morris, Lunitar.... expédié 23 nov
Navire Wm Douglass, Douglass.... expédié 22 nov
Navire Birmingham, Klegg.... expédié 19 nov
Navire Southern Rights, Haynes.... expéd 13 nov
Navire Maid of Orleans, Houston.... parti 11 nov
Navire Elizabeth Dengail, White.... parti 8 nov
Navire Liverpool, Bullard.... expéd 4 nov
Navire Otteven, Toyvsen.... parti 23 oct
Navire Neuman Hall, Sealey.... parti 12 oct
Navire Pride of England, Nash.... parti 23 oct
Barque Langet, Nielsen.... partie 17 nov
Barque Aurora, Anderson.... partie 13 oct

LONDRES.
Barque Henrietta, Holby.... expédiée 2 déc
Navire Bunlsberg, Fusen.... parti 3 déc
Barque Olaf Glass, Nernst.... partie 3 déc
Steamship Nelson, Simpson.... parti 29 nov
Navire Advance, Rodgers.... parti 2 déc
Navire Wm Gunther, Ostland.... parti 27 nov
Navire W Gynther, Ostland.... parti 25 nov
Navire L B Gilchrist, Watts.... expéd 15 nov
Navire Adrana, Giles.... parti 8 nov
Navire Trenton, Faeszen.... parti 17 nov
Navire Adept, Mitchell.... parti 5 nov
Barque Prosperpina Ivaneicq.... partie 29 oct
Barque Chasse, Lindegren.... partie 1 nov

BRISTOL, ANG.
Barque Sotor, Premuda.... partie 3 déc
Navire Geni Shepley, Hutchins.... parti 13 oct
Barque Ema, Ashjornsen.... partie 21 nov
Barque Aino, Tugman.... partie 5 déc
Barque Albion, Larsen.... partie 5 déc

PLYMOUTH, Ang.
Navire Eastern Star, Gendril.... parti 3 nov

SHIELDS
Navire Me.... parti 8 déc
Navire Ha.... parti 10 déc

BARROW, Ang.
Barque Mercator, Witz.... partie 14 nov
Navire S M Smith, Sprague.... parti 10 déc

NEWCASTLE
Steamship Borrowdale.... parti 5 déc

HULL.
Barque Wetterhorn, Wyman.... partie 24 nov
Navire Reporter, Spring.... parti 4 déc

GLOUCESTER.
Barque Mattea, Permuda.... partie 4 déc

ANVERS
Navire Galathea, Stiansen.... parti 4 déc
Barque Eros, Brager.... partie 29 nov
Navire Marcia C Day, Chase.... parti 23 nov
Barque [illegible], Moore.... partie 8 nov
Barque Champion, Kelham.... partie 8 nov
Barque Bremen, Hillmers.... partie 3 déc

WATERFORD.
Barque Leifeld, Evansen.... partie 19 nov

GREENOCK.
Navire Zealandia, Allen.... parti 16 nov
Navire Orlana, Thompson.... parti 22 nov

WARRENPOINT.
Navire Themes, Andersen.... parti 21 nov

CLYDE.
Navire Queen of Nations.... parti 17 nov

GLASGOW.
Navire Souvenain, Wilhelmsen.... parti 1 nov
Steamship Louisiana, Johnson.... parti 8 déc

DEAL.
Barque Bavelar, Roul.... partie 16 nov
Barque Wilhelm Gynther, Ostland.... partie 27 nov
Navire Wanderer, Ro-fsen.... parti 7 déc

GRAVESEND
Barque Sanvik, Samuelsen.... partie 15 nov

GALWAY
Navire Anna Camp, Dummond.... parti 21 nov
Navire Charlotte, Wheaton.... expéd 14 déc
Navire Bolivia, Murphy.... expéd 16 déc

LONDONDERRY.
Barque Amal, Lunoe.... partie 13 nov

DUNDEE.
Barque Magdalena, Brunsgard.... partie 17 nov

DUBLIN.
Barque Tillis, Frederick.... partie 3 déc
Barque Mercurius, Ludwigsen.... expéd 16 nov
Barque Prudentio, ... partie 10 nov
Navire Venus, ... parti 13 oct

HARTLEPOOL.
Barque Samson, Capone.... parti 7 nov

CARDIFF. Galles
Navire Madge Wildfire, Hoffman.... parti 4 nov
Navire Marian Thompson.... parti 3 nov

MONTROSE.
Barque Kong Carl, Beck.... partie 9 nov

ABERDEEN.
Barque Trino, Sardo.... partie 22 nov

IPSWICH
Barque Viatov, Ekg.... partie 25 nov
Barque Holtingen, Evansen.... partie 18 déc

ALMERIA
Barque MariaAugusta, Onman.... partie 17 nov

HAVRE.
Navire Louise et Rose, Duboc.... expédié 28 nov
Navire Ajax, Apenes.... parti 15 nov
Navire Uhland, Jansen.... parti 25 nov
Navire Albert.... parti 15 nov
Barque N S Pedeson.... partie 13 oct
Barque Protector, Gundersen.... partie 24 nov

BORDEAUX
Barque Arno, Ostermann.... partie 9 déc
Barque Baltic, Salvesen.... partie 4 déc
Barque Ste-Geneviève, Demaurrant.... partie 3 déc
Barque Australia, Pohlsen.... partie 2 déc
Barque Atlanta, Davis.... partie 29 nov
Barque Mario, Olsen.... partie 28 oct
Barque Freijdis, Iversen.... partie 10 nov
Barque C E Jayne, Hawkins.... partie 20 nov

MARSEILLE.
Barque Hoppet, Mattson.... partie 8 sept
Brick Aurora, Adorno.... parti 23 nov

BREME.
Barque Tilde, Percich.... partie 9 déc
Barque Dronning Sophie, Pedersen.... partie 23 nov
Barque Bremen, Hillman.... partie 3 déc

HAMBOURG.
Navire Mary Durkee, Williamson.... parti 27 oct

LEITH.
Barque Cap. Christensen.... partie 17 nov

LEGHORN.
Barque Kallisto, Witte.... partie 5 nov

ANDROSSAN.
Barque Malta, ... partie 26 nov

BARCELONE.
Barque Johannes, Jobson.... partie 13 nov

LISBON.
Navire Albion, Ankerson.... parti 30 nov

CETTE.
Barque Aurora, Adams.... parti 22 sept

CHRISTIANA.
Barque Jeanie, Garey.... partie 15 sept

TEXEL.
Navire Lillian, Rumball.... parti 11 sept
Barque Fritz, Christensen.... partie 22 nov

RIO DE JANEIRO.
Barque Lorn, Rostrup.... partie 6 nov

NEW ROSS.
Barque Brage, Svendsen.... parti 7 déc

CHRISTIANSEND
Navire Judia, Fortensen.... parti 30 nov

MONTEVIDEO.
Navire Ruthland, ... parti 9 nov

ORAN
Barque Guisto, Columbus.... partie 6 déc

PERNAMBUCO
Steamship Vanguard, ... parti 21 déc

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 9 Janvier 1876.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Abascal Manuel	Gégoné Jean
Adoné Joseph	Gentil Carmine
Barret Gustave	Gillan & Guérard
Barraco Giaccomo	Giardina Vincenzo
Bech Alexandre	Haar Chrétien
Béret Adolphe	Henriquez J. Caetano
Berkorte Giorgio	Jeanrenaud Eug. L.
Bonnaffé Monsieur	Laborde Alfred
Bourre Jean	Letorey C. pr F Laberie
Candean-Penas Pierre	Loz-Zantos Josey
Cathalogne Isidore	Manento Bartolo
Carneval Ottavio	Marquerie Frederique
Caserto Emmanuel	Majiia Giaccomo
Crona George	Mandescalchi Salvatore
Celasier Jean	Pansana Lucca
Creda Mons	Palmisano Giovanni
Checco Giovanni	Pecone Guiseppe
Cristia Antonino	Punaro Angelo
Cimarelli Guiseppe	Rethoré Ernest
Chimento Filippo	Rosto Crestofilo
Courchay A.	Ruffin Jean
Da Souza Antonio	Sala Pablo
De Lamarre Mons	Spano Guiseppe
Bibetta Calogera	Spano Salvatore
Di Bartelo Menno	Sulpice F
Dufan Pierre	Taranto Bartolo
Dulber Dominique	Trollé François
Fallo Gioseppi	Varoj Francesco
Florentino Guiseppe	Werle Louis
Furlati Francisco	Zibilichy Guiseppe
Garreau Emile	

LISTE DES DAMES

Claret Sanchez Eugénia Mme	L'Estrade Blanche Mlle
De Paris Martina Fuxa Mme	Landumiey Joséphine Mme.
France C. Mme	Labarre Pierre Clotilde
Ferry Leonie Mme	Senié A. Mme.
Florestin Laurer Mme	De Casteinau Pauline Mlle.
Sarpy Delora Mme	Mangaro Guiseppa Mlle

JOHN M. G. PARKER
Maître de Poste.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boite No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boite 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 30 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boite qui a signalé l'incendie.

Les boites désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 22.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-Andre.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 10.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalia.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennie et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 16, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochebiave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. Wm. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss).

FAYARD & BLAYN

PAPIER contre Rhumatismes Rhumes Plaies, Douleurs, Cors, Brulures.—Ru Nve. St. Merri, 40, Paris, et dans les principales pharmacies. A la Nlle-Orléans chez E. Monteuse & Cie et Carroché.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à [illegible] heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance. Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le feront pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, etc.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas), à donner avis de décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ALLEMAND, (Mme Fritz)—AUROUX, (François) — BARRET, (Désiré) — BERTHELOT, (Léon)—BIGIONDO, (Germain)—BOGDY, (Claude)—BOISSIERE, (Jules Henri)—CARLE[illegible], (Mme née Rebouché)—CARO, (Mr.)—COUME, (Jeanne Marie) — DAIGNEAU, ([illegible])—DANBOT, (Jean Marie) — DEFRANCE, (Vve née Brun)—DÉPRE, (Louis Joseph [illegible])—DESMONTS, (Anatole)—DUGAST, (Marie Mathilde)—DUGAST, (Laure Adeline)—FAURE, (Alfred)—FRANCELINI, (Mlle Salmon)—GAVOUR, (Victor)— GENTET, (Georges)—GONTRIER, (Achille Charles Louis) — JANNET, (Jean) — JACQUET, (Jean) — JARRIAT, (Claude François)—KEIFFER, (Justin) — LAUVERJAC, (Joseph) — LOMBARD, (Blaise Félix Antoine)—LORIN, (Joseph) — MASSET, (Jules) — MELLIS, (Mr.) — MEYER, (J. J.) — MILLET, (Mr.)—MIRAILLAT, (Joseph) ORY, (Charles)—PRÉVOST, (Toussaint, Jean-Marie)—PORTE, (Jean)—REDON, (Claudius et James) — RIVOIRE, (Charles) — SARRAT, (Auguste) — STOUDE, (Francis) — TIBLIER, (Laurent et Jean Baptiste)—VERGERON, (Joseph Laurent [illegible])—VIGNALET, (Marcel)—VIDAL, (Charles).

Ce 18 Novembre 1875.

Le Consul Gérant,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
18nov—

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company.
No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL.... $500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.
DAVID URQUHART, Président.
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copy Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers. NEW ORLEANS, [illegible], HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship HUDSON, Gager, Commander, will leave her wharf, foot of [illegible] Street, Thursday, Jan. 13, at 8 A. M. Insurance on cargo by this line 3/4 per cent.

PASSAGE.... $50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through bills lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.
my 4—ly

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents.—Children under 12 years 15 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY. FROM THE LAKE.

[illegible]

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

H. ALLEN, Gen'l Superintendent.

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY
Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their Charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	485,120 55
On marine risks	85,982 65
On river and inland	94,394 68
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,691 58
Return premiums	33,222 78
Add interest account	[illegible]
Home and Agencies.	
Deduct reinsurances	$40,108 96
Fire losses	$161,14[illegible]
Marine	47,63[illegible]
River and inland losses	61,42[illegible]
	270,094 71
General expenses	55,259 28
Taxes	19,430 90
Commissions	35,556 99
Rebate	51,494 30
Net profits	$377,[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$65,060 89
Premiums in course of collection	92,132
Pledges and mortgage notes	211,869
Bills receivable for premiums	12,481 04
Bonds, city and other	129,65[illegible] 59
Stocks, gas and other	44,09[illegible] 507
Agencies' premiums in course of transmission	9,757 21
Due by insurance companies	7,280 41
Real estate, corner Camp and Canal	70,662
Other real estate	70,532 64
Branch office, Third district, premium in collection	1,675 70
Suspense account	3,079 16
	$750,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec. 31, 1874	166,601 58
Interest and dividends collected	5,737 15
Claims against the company	4,293 73
	$677,[illegible]
Surplus more than sufficient to cover deposits	80,92[illegible]

The above statement is true and correct transcript from the books of the company.

[illegible] TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15 day of January, 75.

JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 14, 1875.
J. W. HINCKS, Secretary.
Jan17—

PILULES
de Proto carbonate de fer inaltérable
DU Dr BLAUD

Insérées au nouveau Codex français. Elles sont employées avec le plus grand succès, depuis plus de 40 ans, par la plupart des Médecins pour guérir l'anémie, la chlorose, pâles couleurs, (maladie des jeunes filles).

Voici l'opinion des hommes les plus éminents dans la science médicale: Depuis 30 ans que j'exerce la Médecine, j'ai reconnu aux Pilules de BLAUD des avantages incontestables sur tous les autres ferrugineux, et je les regarde comme le meilleur antichlorotique.—Dr. DOUBLE, ex-Prés. de l'Académie de Médecine de France.

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule. Dépôt: Paris, n. 8 rue Payenne, MM. Carrouché, Monteuse & Cie, [illegible] les principales pharmacies.